



Denis Grison

Qu'est-ce que le principe de précaution ?

2012, Paris, Vrin

Ce court ouvrage dédié au principe de précaution est un livre de vulgarisation destiné à tous ceux qui, en particulier dans le champ de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'environnement, s'intéressent à la gestion des risques et sont confrontés à des prises de décision en situation d'incertitude.

Premièrement, Denis Grison, philosophe et ingénieur enseignant à l'IUT de Nancy, explique que le principe de précaution est connu du grand public surtout depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et son inscription dans le préambule de la Constitution française. L'application du principe de précaution est déclenchée lorsque trois conditions sont réunies : 1) la présence d'un risque de dommage grave et irréversible, rendant le retour à un état proche de l'initial impossible, du moins dans un délai et à un coût raisonnables ; 2) le risque concerne la santé et l'environnement ; 3) la nature même du risque est inconnue, ainsi que les facteurs qui le gouvernent.

La mise en œuvre effective de ce principe mobilise trois registres : évaluer, communiquer et agir. Il convient d'abord d'évaluer scientifiquement la nature et la gravité des risques, puis de permettre une communication favorisant de véritables échanges entre les parties. Enfin, alors que les connaissances restent incomplètes et que l'incertitude demeure, il faut prendre des mesures immédiates pour lutter contre le risque. Ces mesures doivent être révisables, en cas de progression des connaissances, et proportionnées au risque, la gamme allant de la simple veille à l'interdiction totale, en passant par le moratoire ou des autorisations limitées.

L'auteur propose de distinguer la *précaution* et le *principe de précaution*, en faisant une différence entre les effets et les risques. D'après lui, la précaution est l'« attitude à adopter lorsque l'on fait face à l'ensemble des effets d'une situation », tandis que le principe de précaution est le cas précis « où ces effets revêtent clairement l'apparence d'un risque » (p. 53).

Deuxièmement, constatant que le principe de précaution est à l'origine de nombreux mésusages et polémiques, l'auteur s'attaque aux préjugés liés à ce principe (interdictions abusives par exemple). Ce dernier est fréquemment utilisé à mauvais escient, souvent en raison d'une confusion entre prévention et précaution, ou encore lorsque l'on confond le débat sur les risques et les débats de société. Prenant l'exemple des OGM, il montre qu'il existe en effet plusieurs niveaux de débats : le *débat scientifique*, portant sur les connaissances ; le débat de société, portant sur la place et l'image de l'agriculture dans notre système social ; et le *débat sur le pilotage de l'action*, le seul qui relève du principe de précaution car portant réellement sur la gestion des risques. En outre, l'auteur réfute les caractères risquophobe, irrationnel et catastrophiste trop souvent prêtés au principe de précaution. Ce principe vise à évaluer et réduire les risques, dans les limites du raisonnable et du possible, afin de ne pas prendre de risques inconsidérés par rapport aux bénéfices apportés. Ainsi, le bon usage du principe de précaution est très exigeant : « ce n'est pas un principe de fatalité mais un principe d'intelligence » (p. 70).

Troisièmement, convaincu des vertus du principe de précaution pour nos sociétés contemporaines, l'auteur consacre la plus grande partie de l'ouvrage à promouvoir une *philosophie de la précaution*. Pour convaincre le lecteur, Denis Grison développe d'abord très longuement l'idée que nos sociétés connaissent actuellement de profondes mutations, qui rendent un bon usage du principe de précaution indispensable. Il compare le « monde d'où nous venons » (p. 23) et le « monde où nous sommes » (p. 35). Dans le premier, la nature est considérée comme inépuisable, on peut y prélever et rejeter sans mesure. Dans le second, on prendrait conscience de la finitude des ressources, des effets indirects des actions individuelles et de l'échec du modèle libéral dans sa gestion des biens communs. On assisterait à une crise de confiance dans les responsables politiques, scientifiques et économiques en raison de l'effet des crises passées.

Cette représentation du monde justifie que nous renouions avec une attitude de prudence, déjà prônée par Aristote, à cette différence près que la réflexion doit être conduite à un niveau collectif. L'auteur distingue *prudence* et *précaution* : la première est un « souci pour soi et pour ses proches » (p. 52), tandis que la deuxième est un « souci pour le monde, l'autre que soi » (p. 52) comprenant aussi les générations futures. Les textes d'Aristote (*Ethique à Nicomaque* sur la sagesse et la prudence) et de Jonas (*Le Principe responsabilité* sur le rapport de l'Homme à la nature) sont d'ailleurs commentés dans la dernière partie de l'ouvrage. Il nous semble que le commentaire de ces deux grands classiques, qui occupe un quart de l'ouvrage, n'apporte toutefois guère plus que l'essai philosophique en lui-même.

Partant de tous ces éléments, l'auteur présente le principe de précaution comme une possibilité de contre-pouvoir face à la domination de l'économie, comme une opportunité pour établir une forme plus saine de gouvernance et comme un outil pour réconcilier la société et le risque. Pour le mettre en œuvre de façon satisfaisante, il faut selon lui : 1) une raison élargie, « capable de concilier une approche scientifique, technique, économique, mais aussi politique et éthique » (p. 56) ; 2) un rapport enrichi à la nature ; 3) une action non plus dominée par la seule technique mais réorientée vers les activités théoriques et politiques.

L'auteur clôt son essai en expliquant que la mise en œuvre du principe de précaution réclame à la fois des vertus intellectuelles permettant de trier les informations disponibles à un moment donné (discernement, rigueur, humilité, etc.), et surtout du courage, mais sans témérité. « Le courage consiste à regarder en face les impasses et les risques

considérables auxquels cela nous conduit, à reprendre en main notre destin » (p. 81). Il nous offre donc une image du principe de précaution qui est tout sauf l'application de normes ou de règles établies. Il le considère comme un véritable principe d'action, exigeant une attitude tournée vers la délibération, l'innovation et l'action collective.

Au final, l'ouvrage fait une place considérable au plaidoyer pour une philosophie de la précaution. Cette place est telle qu'un titre du type « Pourquoi l'application du principe de précaution est-elle indispensable pour nos sociétés contemporaines ? » aurait davantage correspondu à son contenu. On peut d'ailleurs regretter que l'engagement de l'auteur pour la gestion collective des défis environnementaux du XXI^e siècle soit tel qu'on est parfois plus dans la dénonciation du libéralisme et du consumérisme que dans l'analyse pure du principe de précaution. Ceci étant, cet ouvrage argumenté, illustré d'exemples concrets et richement référencé séduira le lecteur non spécialiste intéressé par les questions philosophiques. Il nous donne une définition claire du principe de précaution, du bon usage qui doit en être fait et des fondements éthiques qui lui sont associés.

Noémie Schaller

Chargée de mission Agronomie
et pratiques agricoles

Centre d'études et de prospective

MAAF

noemie.schaller@agriculture.gouv.fr